

Conditions Générales de Vente et d'Utilisation

www.ipromat.fr / La Boutique du Ligérien

IPROMAT S.A.

au 02/02/2009

Les présentes conditions générales de vente définissent précisément les relations contractuelles intervenant dans le cadre du site Annuaire et vitrine web www.le-ligerien.fr et sa boutique en ligne www.ipromat.fr

Entre la société :

IPROMAT S.A. – Le-ligerien.fr
Capital 150 000 €
RCS Saint Etienne 439 929 670

Siège social

ZA Montrambert Pigeot
Allée Barthélémy Thimonnier
42500 Le Chambon Feugerolles

Service Client / Création

ZI Sud
Espace Economique Benoît Fourneyron
42160 Andrézieux-Bouthéon

Et ses Clients au sens de l'article L. 121-16 du Code de la consommation.

Ces conditions s'appliquent à toute vente postérieure à leur publication sur le site. IPROMAT S.A. peut être amenée à modifier certaines dispositions des conditions générales. Nous considérons qu'en validant votre compte, vous acceptez sans réserves ces conditions générales de vente après les avoir lues. En accédant au site, vous vous engagez à respecter les conditions générales ainsi que les conditions d'utilisation y figurant.

PREAMBULE

1 – Définitions

2 – Objet

3 – Loi applicable

4 – Identification de l'auteur de l'offre et du vendeur

5 – Caractéristiques des biens et services offerts

6 – Prix des produits et frais de livraison

7 – Acceptation de l'offre

8 – Confirmation par courrier électronique

9 – Droit de rétractation

10 – Retour des produits

11 – Garanties

12 – Conditions de paiement

13 – Moyens de paiement

14 – Service d'assistance technique et commerciale

15 – Evolutions

16 – Responsabilités de IPROMAT S.A.

17 – Données personnelles

18 – Coopération avec les autorités publiques

19 – Clause de divisibilité

20 – Règlement des litiges

PREAMBULE

A. Les termes commençant par une majuscule sont définis à l'article 1 ci-après.

B. Les Conditions Générales de Vente ont pour objet de définir les modalités et conditions d'utilisation du Site ainsi que les droits et obligations de Ipromat et des Utilisateurs dans ce cadre.

C. L'Utilisateur déclare avoir pris connaissance des Conditions Générales d'Utilisation et y adhérer pleinement. Les Utilisateurs déclarent connaître et comprendre Internet et ses limites et notamment ses caractéristiques fonctionnelles et performances techniques, les risques d'interruption, les temps de réponses pour consulter, interroger ou transférer des informations, les risques, quels qu'ils soient, inhérents à tout transfert de données notamment sur réseau ouvert et plus généralement à toute connexion sur le réseau.

D. Les Utilisateurs déclarent également avoir reçu de Ipromat toutes les informations et mises en garde nécessaires à l'Utilisation du Site et à l'appréciation des conséquences pouvant en résulter.

1 – DEFINITIONS

Les mots et expressions suivants auront, dans le cadre de notre contrat, la signification suivante :

Client : Désigne la personne physique ou morale s'inscrivant au Service dont elle accepte les présentes conditions.

Commerçant : Désigne la personne physique ou morale s'inscrivant au Service Premium et proposant à la vente des articles par l'intermédiaire de La Boutique du Ligérien appartenant à la société IPROMAT S.A..

Documentation Commerciale : Désigne le document présentant le Service, disponible sur demande par courrier électronique à contact@le-ligerien.fr ou remis au Client selon le mode d'Inscription.

Identifiant : Désigne de manière générale tout code confidentiel ou mot de passe permettant au Client de se connecter à l'Interface.

Interface : Désigne l'interface par laquelle le Client aura accès à ses données personnelles ainsi qu'aux données qu'il souhaite mettre en ligne via www.le-ligerien.fr.

Utilisateur : Désigne tout internaute naviguant sur le site www.ipromat.fr

2 – OBJET

Le présent contrat concernant des biens est conclu entre un commerçant immatriculé en France et un consommateur, dans le cadre d'un système de vente à distance.

3 – LOI APPLICABLE

Les droits et obligations des parties sont régies par le droit français.

4 - IDENTIFICATION DE L'AUTEUR DE L'OFFRE ET DU VENDEUR

AUTEUR DE L' OFFRE :

Le Commerçant s'inscrivant au Service Premium et proposant à la vente des articles par l'intermédiaire de La Boutique du Ligérien appartenant à la société IPROMAT S.A..

VENDEUR :

Dénomination sociale : Ipromat S.A.

Société Anonyme au capital de 150.000 Euros

Adresse de l'établissement responsable des offres de vente:

IPROMAT S.A.

S.A. au capital de 150 000 €

RCS St ETIENNE 439 929 670

ZA Montrambert-Pigeot

Allée Barthélémy Thimonnier

42500 LE CHAMBON FEUGEROLLES

FRANCE

contact@ipromat.fr ou contact@le-ligerien.fr

L'adresse ci-dessus est également celle où le client adressera ses éventuelles réclamations.

5 - CARACTERISTIQUE DES BIENS ET SERVICES OFFERTS

Produits :

Les articles sont proposés par les commerçants adhérents au Service par l'intermédiaire du site et de sa boutique en ligne www.ipromat.fr.

Zone géographique de couverture de l'offre :

Loire (42) - France

Zone géographique de livraison :

France

Délais de livraison :

Les délais de livraison sont indicatifs et varient en fonction de la destination et de la période de l'année.

Relations clientèle :

Pour toute question concernant le catalogue ou les commandes ou pour tout litige, vous pouvez téléphoner à notre service client au **0811.62.11.42** (N° Azur - coût d'un appel local depuis un poste fixe) (lundi au vendredi) ou écrire à :

IPROMAT SA

ZA Montrambert-Pigeot

Allée Barthélémy Thimonnier

42500 LE CHAMBON FEUGEROLLES

FRANCE

contact@ipromat.fr ou contact@le-ligerien.fr

Pour signaler une anomalie ou un incident technique sur ce site, merci de le signaler à contact@ipromat.fr

Les photographies illustrant, à l'appui du texte, les produits, n'entrent pas dans le champ contractuel.

6 - PRIX DES PRODUITS ET FRAIS DE LIVRAISON

Les prix indiqués au moment de la consultation par le client peuvent être modifiés sans préavis.

La confirmation de commande forme le contrat et fixe le prix.

Les prix de vente sont exprimés en euro TVA comprise.

Les frais de livraisons sont compris pour toute livraison en France Métropolitaine.

7 - ACCEPTATION DE L'OFFRE

Les systèmes d'enregistrement automatiques du commerçant sont considérés comme valant preuve de la nature de la convention et de sa date.

Les données de la commande apparaissent sur un écran récapitulatif que le consommateur peut imprimer à partir de son navigateur.

8 - CONFIRMATION PAR COURRIER ELECTRONIQUE (E MAIL)

Le consommateur recevra par courrier électronique une confirmation indiquant que sa commande a bien été enregistrée.

9 - DROIT DE RETRACTATION

Le Client bénéficie d'un droit discrétionnaire de rétractation, ce qui signifie qu'il peut renoncer aux produits sans justifier de motif.

En cas de mise en oeuvre de ce droit, il retournera les produits dans leur emballage d'origine.

Le délai de rétractation est de sept (7) jours ouvrables pour les biens, à compter du jour de leur réception par le Client.

Les frais de transport et autres frais (douane), pour le retour des produits chez Ipromat, sont à la charge du Client ; le remboursement des produits est dû, dans un délai maximum de 30 jours, à réception des produits chez Ipromat.

10 - RETOUR DES PRODUITS

*En cas de livraison de produits **non conformes** à la commande ou défectueux

*Les produits vendus sont **impérativement vérifiés** lors de leur arrivée sur le lieu de livraison.

***Risques liés au transport**

***Lorsque les risques de transport sont à la charge de Ipromat**, toute constatation de manquants et/ou d'avaries devra être notifiée selon les modalités qui suivent :

§ dommages apparents des emballages :

un constat immédiat, portant sur les emballages et les produits, est dressé avec le transporteur ou son préposé, sur le document de transport.

§ dommages non apparents des emballages :

un constat, portant sur les emballages et les produits, est effectué par Lettre Recommandée avec Accusé de Réception est adressé au transporteur dans les trois jours (3) jours qui suivent la livraison, non compris les jours fériés.

Dans ces deux cas, une copie du constat est adressé à Ipromat par Lettre Recommandée avec Accusé de Réception dans les dix (10) jours de la livraison. Les délais seront respectés à peine de forclusion.

En cas de non respect des autres dispositions de la procédure visée ci-dessus, le client sera responsable de tout préjudice subi par Ipromat.

***Autres risques**

Toute réclamation, réserve ou contestation non liée au transport et de quelque nature qu'elle soit, devra être mentionnée au Vendeur par Lettre Recommandée avec Accusé de Réception dans le délai de quinze (15) jours à compter de l'arrivée des produits.

Le client devra fournir toute justification sur la réalité des défauts constatés, Ipromat se réservant le droit de procéder directement par l'intermédiaire d'un mandataire à toute constatation et/ou vérification sur place.

Tout retour de produits défectueux ou non conformes doit avoir fait l'objet d'un accord exprès et préalable de Ipromat.

Sauf instructions contraires données par le vendeur, les produits seront retournés dans leur emballage d'origine.

Les frais de retour seront à la charge de Ipromat.

Les produits seront remplacés par Ipromat par des produits identiques.

En cas d'impossibilité de remplacement, le retour des produits entraînera leur remboursement.

11 - GARANTIES

L'acheteur profite des dispositions légales quant à la garantie contre le vice caché.

12 - CONDITIONS DE PAIEMENT**12 – 1 LIVRAISON INCLUSE**

Les tarifs indiqués s'entendent livraison comprise. La commande sera alors expédiée chez le Client par le Commerçant qui en est le seul et unique responsable. Le Commerçant s'est engagé à en assurer la conformité, les garanties habituelles pratiquées dans son commerce ainsi le S.A.V. En qualité d'intermédiaire, IPROMAT S.A. s'efforcera dans la mesure du possible, de garantir la qualité des échanges (emballage, expédition).

13 - MOYENS DE PAIEMENT**13 – 1 CHEQUE**

En fin de commande, un récapitulatif indique au Client le montant de sa commande, l'Ordre du chèque à établir ainsi que les coordonnées complètes du service client de IPROMAT S.A. Le Client dispose alors d'un délai de 5 jours à compter de la date de commande (cachet de la poste faisant foi) pour envoyer le règlement, date à laquelle la commande sera réputée nulle.

13 – 2 CB, comptant, 3 fois sans frais ou décalé

Le Client peut, s'il le souhaite, effectuer un règlement par CB par l'intermédiaire du paiement en ligne sécurisé SOGENACTIF de la banque CIC Lyonnaise de Banque. Lors de son inscription, le Client doit sélectionner les conditions de règlement qui l'intéressent puis procéder au paiement sécurisé. Lors d'un règlement en 3 fois sans frais, le Client sera débité du tiers de la somme arrondi à l'Euro supérieur puis la moitié de la somme restante à 30 et 60 jours. Lors d'un règlement décalé, le Client sera débité de l'intégralité de la somme le 5 du mois suivant sa commande.

14 – SERVICE D'ASSISTANCE TECHNIQUE ET COMMERCIALE

IPROMAT S.A. met à disposition du Client un service d'assistance technique et commerciale accessible par téléphone ou par courrier postal ou électronique et dont les coordonnées sont les suivantes :



IPROMAT LE LIGERIEN – Service Client – ZI Sud – Espace Economique B. Fourneyron – 42160 Andrézieux-Bouthéon.

Le service d'assistance technique et commerciale pourra correspondre avec le Client par téléphone ou par courrier postal ou électronique. Le Client devra fournir ses références client lors de toute relation ou correspondance avec IPROMAT SA.

15 – EVOLUTIONS

Le Client reconnaît que des évolutions techniques ou des mises à jour susceptibles d'améliorer la qualité du Service peuvent être nécessaires. IPROMAT S.A. se réserve la possibilité d'effectuer des modifications ou mises à jour des logiciels, interface et site www.ipromat.fr. Le Client s'engage à respecter les prescriptions données par IPROMAT S.A. concernant ces évolutions et ces mises à jour. Néanmoins, s'il en résulte une augmentation des prix ou une altération de la qualité ou si les évolutions techniques ou mises à jour concernent une caractéristique notifiée par le Client au moment de son inscription comme subordonnant son engagement, le Client pourra, dans un délai de quinze jours suivant l'information des évolutions ou mises à jour, résilier le Contrat de Service dans les conditions de l'article 12. Les modifications ou mises à jour pourront entraîner une indisponibilité du Service.

Par ailleurs, IPROMAT S.A. pourra être amenée à modifier les conditions contractuelles de fourniture du Service. Elle informera le Client par écrit au moins un mois avant l'entrée en vigueur d'une modification entraînant une hausse des prix ou une altération de la qualité du Service. Tant que le Client n'a pas expressément accepté cette modification, il peut dans un délai de quatre mois maximum après l'entrée en vigueur de ladite modification résilier le Contrat de Service sans pénalités de résiliation définies à l'article 13.3.2 et sans droit à dédommagement.

16 – RESPONSABILITE DE IPROMAT S.A.

La responsabilité de IPROMAT S.A. est limitée à la seule fourniture du Service dans les conditions des présentes Conditions d'Inscription. IPROMAT S.A. réparera les dommages causés au Client dans le cadre de l'exécution du Contrat de Service et dont le Client apportera la preuve. La responsabilité de IPROMAT S.A. ne saurait être engagée, notamment, dans les cas suivants :

- interruption du Service dans les conditions de l'article 6,
- force majeure, notamment interruption du Service résultant d'un fait imprévisible imputable à un tiers à IPROMAT S.A.

17 – DONNEES PERSONNELLES

Le Client est informé que IPROMAT S.A. , en tant que responsable du traitement, utilise les données personnelles le concernant afin de lui fournir le Service, le facturer, améliorer et optimiser la qualité du Service, par exemple au moyen de sondage, ainsi que pour lui faire part d'informations relatives au service et, sous réserve que le Client ait préalablement donné son consentement exprès, lui faire part d'offres commerciales susceptibles de l'intéresser. Ce traitement a fait l'objet d'une déclaration auprès de la Commission Nationale Informatique et Libertés en application de la loi n° 78-17 du 6 Janvier 1978 modifiée par la loi n°2004/801 du 6 Août 2004 sous le numéro **1291243**. Conformément à cette loi, le Client dispose d'un droit individuel d'accès, de rectification et de suppression des données personnelles le concernant auprès de IPROMAT S.A. à l'adresse suivante : IPROMAT LE LIGERIEN – Service Client – ZA Montrambert Pigeot – Allée Barthélémy Thimonnier – 42500 Le Chambon Feugerolles.

Pour ces finalités, le Client accepte que les données personnelles le concernant soient stockées et utilisées, en particulier les informations issues de sa facturation, à des fins de prospection commerciale, notamment par automate d'appels, télécopieur ou courrier électronique, dans les conditions posées par l'article L.34-5 du Code des postes et des communications électroniques. Le Client peut s'y opposer sans frais hormis ceux liés à la transmission du refus, en adressant à IPROMAT S.A. un courrier à l'adresse ci-dessous ou par téléphone lors de la réception de messages par automate d'appels.

18 – COOPERATION AVEC LES AUTORITES PUBLIQUES

IPROMAT S.A. coopérera, conformément à la loi, avec les autorités qui effectueraient des vérifications en relation avec des contenus et/ou services accessibles via le réseau internet ou avec des activités illégales exercées par un quelconque internaute.

La responsabilité de IPROMAT S.A. ne saurait être engagée en cas de communication d'éléments en sa possession sur toute demande faite par les autorités judiciaires, policières ou administratives.

19 - CLAUSE DE DIVISIBILITE

Si l'une quelconque des présentes dispositions est annulée en tout ou partie, la validité des dispositions restantes n'en sera pas affectée.

20 - REGLEMENT DES LITIGES

Les parties conviennent qu'elles tenteront de résoudre amiablement tout différend qui viendrait à se produire à la suite ou à l'occasion de l'application, de l'interprétation ou de l'exécution du contrat de vente, et ceci préalablement à toute action judiciaire. A défaut d'y parvenir, les litiges seront de la compétence de la juridiction de Saint Etienne (42) ; également en cas de pluralité de défendeurs ou d'appel en garantie.

Fait à :

Le :

Signature